

COMMUNIQUE DE PRESSE

Présidentielles 2012

Sauvegarde Retraites interpelle les candidats sur

« 10 engagements pour les retraites »

L'association *Sauvegarde Retraites* a adressé aux candidats à l'élection présidentielle ses « **10 engagements pour les retraites** » et leur demande de se positionner clairement sur des mesures concrètes en vue d'une véritable réforme du système de retraites.

Constatant, avec ses **101 000 membres**, que le système actuel est virtuellement en faillite, l'association entend prendre une part active au débat sur cet enjeu majeur, et promouvoir les principes de liberté, de responsabilité et d'équité qui, seuls, peuvent fonder la reconstruction d'un régime de retraite pérenne.

Sauvegarde Retraites a demandé aux différents candidats de **recevoir les représentants de l'association** pour engager avec eux le débat sur la base des « 10 engagements pour les retraites ».

Les « 10 engagements pour les retraites » se déclinent à travers **5 axes forts** :

I. POUR RETABLIR LA DEMOCRATIE SOCIALE

Engagement numéro 1 : Des administrateurs élus directement par les affiliés

Afin de rétablir la démocratie sociale dans le système de retraite, les administrateurs du régime général des salariés (CNAV) doivent être élus par les affiliés, comme cela était prévu à l'origine.

Engagement numéro 2 : Des administrateurs affiliés aux caisses dont ils ont la charge

Afin d'assurer une représentation authentique et une gestion conforme aux intérêts des affiliés, les administrateurs du régime général des salariés (CNAV) doivent être eux-mêmes des affiliés, comme cela était prévu à l'origine.

II. POUR UNE GESTION VERTUEUSE

Engagement numéro 3 : Adopter une « règle d'or des retraites »

Afin de rompre avec les déficits structurels des régimes de retraite, une « règle d'or » sociale doit être instaurée.

Engagement numéro 4 : Créer un organisme d'audit et de contrôle des retraites sous l'autorité du Parlement

Afin d'endiguer les gaspillages et les dérives au sein des régimes de retraite, il est nécessaire de renforcer le pouvoir d'audit et de contrôle du Parlement.

III. POUR UNE EQUITE PUBLIC-PRIVE

Engagement numéro 5 : À contribution égale, pension égale

Afin d'instaurer une équité réelle entre les Français, le principe « à contribution égale, pension égale » doit être consacré par la Constitution. Cela implique la suppression des régimes spéciaux, comme cela était prévu à l'origine.

Engagement numéro 6 : Pas d'avantages particuliers financés par l'impôt

Aucun avantage de retraite particulier ne doit être financé, directement ou indirectement, par l'impôt.

IV. POUR LA SAUVEGARDE DES RETRAITES

Engagement numéro 7 : En finir avec le « siphonnage » des caisses du privé

En aucun cas une caisse de retraite ne pourra en financer une autre servant des prestations plus généreuses que les siennes.

Engagement numéro 8 : Respecter les personnes qui ont travaillé toute leur vie

Afin de respecter les personnes qui ont travaillé et cotisé toute leur vie, toute baisse des pensions déjà liquidées doit être proscrite.

V. POUR UNE RETRAITE LIBRE

Engagement numéro 9 : Développer une retraite par points, à la carte

Un système par points doit être adopté pour que chacun soit libre, en toute responsabilité, de choisir le moment où il liquide sa retraite.

Engagement numéro 10 : Plafonner la part obligatoire de la retraite

Afin de conjuguer liberté des affiliés, équité et équilibre financier des régimes, les cotisations obligatoires doivent être plafonnées.

Pour connaître plus en détail les engagements proposés par Sauvegarde Retraites, vous pouvez demander à recevoir la brochure « 10 engagements pour les retraites ».